

Compte-rendu Assemblée Générale Association MATH.en.JEANS
samedi 25 juin 2016 à 14h
I.H.P. (Paris)

Présents : Hassan Alami, Dror Alexinitzer, Gilles Bailly-Maitre, Françoise Bavard, Thierry Cérantola, Pierre Grihon, Martine Janvier, Murièle Jacquier, Houria Lafrance, Anne-Marie Menayas, Claude Parreau, François Parreau, Hubert Proal, Joëlle Richard, Christian Saint Gilles, Aviva Szpirglas, Nicolas Van Lancker, Marie-Françoise Roy, Jean-Pierre Kahane, Gilles Lamboley, François Ducrot, Louissette Hiriart

Excusés : Line Audin (pouvoir à Anne-Marie Menayas), Pierre Audin (pouvoir à Anne-Marie Menayas), Jérôme Tressens (pouvoir Françoise Bavard), Adrien Fryc (pouvoir Françoise Bavard), Michèle Isaac, Camille Armand, Annick Boisseau (pouvoir à Joëlle Richard), Nicolas Sans, Isabelle Dubois

Invités : Clémence Coudret, Julien Dumercq, Élise Vandomme, Marie Ernst
[toutes les régions sont représentées]

Votants : 27

Ordre du jour de l'assemblée générale :

- 1) rapport d'activité 2015
- 2) compte financier 2015
- 3) budget prévisionnel 2016
- 4) nomination du commissaire aux comptes
- 5) état des lieux du développement, ADASI
- 6) débat d'orientation : comment réorganiser notre association face à l'expansion de notre activité ?
- 7) questions diverses

Ordre du jour adopté à l'unanimité (27 voix pour)

I Rapport d'activité 2015

Le rapport d'activité de l'année 2015 est présenté par François Parreau, président de l'association. Il a été discuté puis adopté par le conseil d'administration le 16 janvier 2016 avec les compléments de différents membres et mis à disposition des adhérents sur le site de l'association lors de la convocation.

Il est adopté à l'unanimité (27 voix pour)

II Compte Financier 2015

Le compte financier de l'année 2015 est présenté par François Parreau, président de l'association. Il a été discuté puis adopté par le conseil d'administration le 16 janvier 2016 et mis à disposition des adhérents sur le site de l'association lors de la convocation.

Le compte financier a été certifié par M Cohen, expert comptable.

Le chiffre d'affaire de l'association est en augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente (2014). Les grands équilibres restent cependant les mêmes.

Concernant les recettes, on note :

- une dotation La France s'engage (LFSE) versée au dernier trimestre 2015 pour exécution en 2016.
- un certain nombre de subventions de différents conseils régionaux
- une dotation du ministère de l'Éducation nationale qui n'augmente pas, malgré nos espoirs et la reconnaissance institutionnelle
- une très faible part des ressources liées aux cotisations, malgré une légère augmentation.
- des subventions Cap'Math attendues pour l'année 2015 qui n'ont pas été versées.

Le prêt de 15 000€ a été remboursé par l'association Animath.

L'actif de l'association s'élève à 255 755,58€ ,ce qui permet d'envisager plutôt sereinement un court terme.

L'exercice 2015 se conclut en bénéfice de 4 111€.

Claude Parreau s'inquiète de la teneur de la trésorerie qui pourrait limiter l'apport de subventions.

Le compte financier 2015 est adopté à l'unanimité (27 voix pour).

III Budget Prévisionnel 2016

Le budget prévisionnel de l'année 2016 est présenté par François Parreau, président de l'association. Il a été discuté puis adopté par le conseil d'administration le 16 janvier 2016 et mis à disposition des adhérents sur le site de l'association lors de la convocation.

Le budget prévisionnel, conçu en janvier 2016, a déjà bougé dans la réalité de l'exercice. Il a été transmis dans la forme présentée lors des demandes de subventions et financements.

Le budget prévisionnel présenté tient compte de l'augmentation des charges de personnel (2,6 emplois), d'une prévision de subvention du ministère de l'Education nationale (aucune réponse à ce jour), de l'apport du LFSE (contractuel). Les financements liés à Cap'Math présentent un certain nombre d'incertitudes). Les subventions locales sont elles liées à des budgets plus contraints et donc des refus plus fréquents.

Le budget prévisionnel de l'année 2016 est adopté à l'unanimité (27 voix pour)

Suite à l'accord du conseil d'administration, un prêt de 20 000€ a été accordé au C.I.J.M. pour résoudre un problème de trésorerie.

Martine Janvier, au nom du CIJM, remercie l'association pour ce prêt sans lequel il n'aurait pas été possible d'organiser le salon de mai 2016.

Martine Janvier demande d'informer tous les participants que les entreprises peuvent verser de l'argent à un atelier via l'association qui reverse l'intégralité de la somme à l'atelier.

Gilles Lamboley s'interroge sur l'impact d'un tel principe sur la charge de travail de l'association. Françoise Bavard précise que ceci intervient pour l'instant à la marge et l'impact est donc négligeable. François Parreau ajoute qu'une des difficultés est l'absence d'information sur la période, le montant... des versements qui apparaissent sur le compte.

Clémence Coudret ajoute que l'intérêt de ces subventions privées est qu'elles rendent les ateliers indépendants.

Françoise Bavard ajoute que de nombreux ateliers obtiennent des subventions de la part des communes.

Nicolas Vanlancker rappelle qu'au sein des établissements scolaires, le FSE ou l'association de parents d'élèves peuvent également recevoir des subventions locales.

Martine Janvier propose que les coordonnateurs informe régulièrement les ateliers et les accompagne.

Clémence Coudret propose que les ateliers informent l'association, par l'intermédiaire de leurs coordinateurs.

François Parreau rappelle que l'association peut émettre des reçus fiscaux à l'attention des entreprises.

IV Nomination du commissaire aux comptes

La nomination d'un commissaire aux comptes est une obligation légale. Le bureau de l'association propose à l'assemblée générale de nommer Emile Cohen, expert comptable qui valide les comptes de l'association depuis 2 ans comme commissaire au compte principal et Alain Lahmi comme commissaire suppléant.

Martine Janvier demande des précisions sur le rôle du commissaire aux comptes. François Parreau répond qu'il ne s'agit pas d'un expert comptable. Il a toutefois déjà donné des conseils sur la manière de tenir la comptabilité de manière plus conforme.

Murièle Jacquier demande s'il aura un rôle de conseil dans la recherche et le montage des subventions. François Parreau explique que non.

Claude Parreau demande le coût de cette prestation. François Parreau précise que 3500€ ont été inscrits au budget.

A l'unanimité (27 voix pour), Émile Cohen est nommé commissaire aux comptes de l'association MATH.en.JEANS et Alain Lahmi est nommé comme suppléant.

V Etat des lieux du développement et retour sur l'audit ADASI

Pierre Grihon rappelle l'embauche de Julien Dumercq au 5 février 2016, et la mission qui lui a été confiée : essaimer l'action MATH.en.JEANS dans les territoires où l'association n'est pas implantée.

Julien Dumercq présente la démarche de développement choisie (concentration sur 5 académies « désertées »), les documents de communication mis en place...

Claude Parreau précise 60 nouveaux projets sont annoncés pour l'année prochaine.

Julien Dumercq explique qu'il n'est pas à l'origine de toutes ces créations, même s'il a pu prendre contact avec de nombreux ateliers

Julien Dumercq présente l'autre volet de son poste : le développement européen. Il met en place un projet réunissant plusieurs établissements dans le cadre d'Erasmus +, en langue étrangère.

Une fois ce dossier déposé, il l'occupera moins longtemps qu'actuellement (uniquement de la gestion de l'action en place : 30 % ETP entre sept et mars 2017, 25 % pour l'année 2017/2018, 10 % sur les 2 années scolaires suivantes). Cela impactera la nature de son poste, et donc de son financement. Une décision devra être prise quand au dépôt du dossier Erasmus +.

François Parreau présente le principe de l'audit effectué par l'ADASI, dans le cadre de la France s'Engage. Un diagnostic a été posé après deux longues réunions et permet à l'association de bénéficier d'un certain nombre de conseils, en aucun cas obligatoires.

Nicolas Vanlancker résume les conclusions de l'ADASI :

Un projet qui repose sur des bases solides (méthode originale éprouvée et reconnue par l'Éducation Nationale, valeurs fortes de l'association : mixité, de non-élitisme et de non-sélection comme ciment du projet associatif, une force majeure et remarquable : l'implication bénévole massive et stable de centaines de professeurs et de chercheurs, des moyens à court terme grâce au soutien de La France s'Engage, mais un manque de vision qui met en risque le développement à moyen et long termes, une organisation qui commence à montrer ses limites, le sentiment de devoir choisir entre un développement à grande échelle dénaturé et un développement de qualité mais contraint dans son périmètre.

Nicolas Vanlancker présente les préconisations de l'ADASI (2 scénarii possibles) :

- axer les efforts sur le soutien aux enseignants et aux chercheurs, bénéficiaires principaux de l'action MATH.en.JEANS au même titre que les élèves, en vue d'un développement qui garantit in fine les fondamentaux de l'action ;
- axer les efforts sur le développement du nombre d'ateliers : qui garantit l'amplification de notre action envers un maximum d'élèves (risque d'explosion de l'asso) ;

VI Débat d'orientation : comment réorganiser notre association face à l'expansion de notre activité?

Sur la base de ces préconisations, Nicolas Vanlancker présente un texte d'orientation préparé au sein du bureau qui sera la base du débat d'orientation.

Il s'agit de poursuivre le développement de l'association en y associant l'ensemble des acteurs : enseignants et chercheurs, afin de les rendre réellement acteurs à part entière de l'association et non consommateur. Il est donc proposé de donner de l'importance aux zones.

François Parreau insiste sur l'idée d'accompagner les enseignants et chercheurs. L'association organise déjà des formations, des universités d'été... Revoir les zones permettra de redonner une dimension humaine à l'association. Le rôle des coordonnateurs doit être revu. Le rôle des chercheurs doit être réaffirmé, mieux accompagné...

Aviva Szpirglas relève que la lettre d'information MeJInfo donne peu d'informations concernant les chercheurs. C'est un sujet de réflexion à creuser.

Houria Lafrance précise que certaines régions ont installé deux coordonnateurs : un coordonnateur chercheur et un coordonnateur enseignant.

Claude Parreau précise qu'il avait été décidé de faire cela dans chaque zone mais ce n'a pas été possible partout.

Gilles Bailly Maître relève une difficulté pour les coordonnateurs qui n'ont pas accès à tous les messages échangés avec l'association. Il faut revoir l'ensemble du fonctionnement de l'association pour responsabiliser les zones.

Murièle Jacquier explique que les réunions de zone permettront de se retrouver, d'échanger différentes informations. Elles pourront avoir des thématiques précises en fonction de la demande.

Nicolas Vanlancker précise que qu'une réunion annuelle par zone serait déjà une première étape, permettant que les participants se rencontrent en dehors du congrès.

Françoise Bavard précise qu'au sein de l'équipe de la zone pourraient être réparties différentes missions : trésorerie du congrès, budgets des ateliers, coordination avec le national...) Les réunions de zone permettraient cette répartition.

Claude Parreau : Comment créer cette dynamique dans les nouvelles régions ?

Aviva Szpirglas précise que les réunions de lancement existent déjà dans les nouvelles régions. Il serait possible de mettre en place la même chose dans les régions où l'association est plus anciennement implanté.

Dror Alexinitzer s'interroge pour savoir si la double coordination est nécessaire ou si l'échange d'informations au sein de l'atelier entre enseignants et chercheurs n'est pas suffisant...

Hubert Proal remarque que les chercheurs sont moins fédérés que les enseignants, ressentent moins l'appartenance à une action collective. Il est donc essentiel de créer des équipes incluant des enseignants et chercheurs.

Martine Janvier expose la nécessité de redéfinir correctement les régions.

François Parreau confirme cette nécessité, qui pourra se faire après une large discussion afin de trouver les bons équilibres. Il revient sur la nécessité de renforcer les équipes régionales qui deviendraient plus qu'une courroie de transmission vis à vis de l'association nationale. Le coordinateur a plus de visibilité sur les ateliers en difficulté, ceux qu'il faut encourager, soutenir...

Hubert Proal rappelle que lors de la création des zones, elles devaient chacune créer un congrès autonome. Il propose de rester sur cette ligne, afin que tous se sentent impliqués... Ceci permettrait à chacun de se sentir acteur et d'éviter les consommateurs. Il suggère que les C.A. se réunissent occasionnellement en province.

Gilles Bailly-Maitre renchérit. Selon lui, la solution d'un congrès par zone est la seule possible. Mais le découpage des zones doit en tenir compte : actuellement certaines zones ne comportent qu'une université et des dizaines d'ateliers.

Claude Parreau propose d'organiser des congrès en dehors de facultés.

Aviva Szpirglas précise qu'une académie qui comporte beaucoup d'ateliers a la possibilité de constituer une équipe très fournie.

Gilles Bailly-Maitre propose que les zones soient à géométrie variable : dans certaines régions très étendues, des ateliers pourraient être plus proches d'un lieu de congrès que de celui de leur zone !

Nicolas Vanlancker pense au contraire que les zones doivent être fixées afin de créer une cohésion au sein de la zone.

Marie-Françoise Roy expose les réflexions du comité scientifique qui s'est réuni le matin même. Il suggère de réfléchir au rôle du congrès. Le comité s'étonne de la place immense prise par le congrès dans l'action MATH.en.JEANS. Il est peut être possible de concevoir d'autres méthodes de valoriser les recherches des élèves. Le comité souhaite réfléchir à la remise en cause de la sacralisation du congrès.

Gilles Bailly-Maitre s'étonne : le congrès est le cœur de l'action MATH.en.JEANS.

Joelle Richard rappelle que lors de la fondation de MATH.en.JEANS, la rédaction des articles avait plus d'importance que maintenant, où seul le congrès est mis en avant.

Thierry Cérantola propose de développer la conception de vidéos.

Marie-Françoise Roy explique qu'il s'agit d'une idée évoquée par le comité scientifique : les jeunes réalisent facilement des vidéos humoristiques, pourquoi pas des vidéos mathématiques.

Aviva Szpirglas explique que les ateliers ne fonctionnent plus après le congrès : peu de productions sont soumises au comité d'édition, qui ne se limite plus aux seuls articles scientifiques.

Houria Lafrance ajoute qu'il serait bon de préparer les traces écrites avant le congrès.

(arrivée de François Gaudel, 28 votants)

Hubert Proal reconnaît que le congrès est toujours le plus grand événement de MATH.en.JEANS. Toutefois, depuis quelques années, d'autres actions sont possibles tout au long de l'année : dans le cadre

de la fête de la science, de la semaine des maths... Il lui est impossible de faire participer les 51 élèves de son atelier au congrès et cela est clairement précisé dès le début de l'année.

François Parreau rappelle l'importance des congrès, moment essentiel pour son caractère scientifique mais aussi pour les rencontres. Celui-ci permet de construire une communauté. Il est donc important de ne pas séparer les zones au sein des congrès. Pour beaucoup, le congrès est le seul moment où les ateliers d'une même région se croisent.

Joelle Richard se demande comment aider les enseignants et les chercheurs pour que leurs élèves préparent des compte-rendus de leur recherche.

François Parreau précise que le passage à l'écrit est une difficulté pédagogique et non organisationnelle.

Dror Alexinitzer explique la difficulté de mener de front deux démarches différentes : préparer une présentation orale et une production écrite : les efforts intellectuels et pédagogiques sont différents....

Pour le congrès, il insiste avec ses élèves sur un travail d'élocution, sur la mise en confiance en soi, sur différentes techniques de communication orale... D'autre part, tous les sujets ne se prêtent pas à la production d'un écrit.

Martine Janvier et Joëlle Richard ne sont absolument pas d'accord : l'écrit est partie intégrante de la démarche du chercheur. Il est nécessaire cependant de le faire en parallèle de la recherche.

(départ de Dror Alexinitzer, 27 votants)

Claude Parreau se demande comment redéfinir les différentes zones. L'Assemblée Générale mandate Claude pour contacter les coordonnateurs de zones afin d'envisager avec eux qui il serait possible de regrouper.

Nicolas Vanlancker présente une autre idée présente dans le texte d'orientation : la réflexion sur le renouvellement des dirigeants, la limitation des mandats...

Gilles Bailly-Maitre se demande si la limitation de la durée des mandats ne va pas créer une absence de forces vives.

Pierre Grihon explique que cela oblige justement les forces vives à se renouveler constamment.

On peut toutefois envisager de rester fortement impliqué dans l'association une fois le mandat terminé.

Hubert Proal explique que pour lui l'association doit prendre un grand virage et faire appel à ce que tous les participants à l'action s'investissent dans l'association. Il faut provoquer le changement, se forcer à changer puisque nous sommes trop dépendants de certains d'entre nous.

Murièle Jacquier reconnaît qu'il est actuellement difficile de voir comment aider l'équipe dirigeante. Limiter les mandats permettra également de trouver des volontaires qui auront moins peur de ne plus réussir à s'en sortir.

Hassan Alami n'est pas sûr qu'il y ait besoin de limiter les mandats et se demande si l'élection ne suffit pas. Le temps de l'apprentissage est important.

Nicolas Vanlancker pose le problème du faible nombre d'adhérents proportionnellement aux nombreux acteurs de l'action MATH.en.JEANS.

Anne Marie Menayas propose d'obliger les établissements à adhérer lorsqu'un atelier y est installé.

Pierre Grihon propose de mettre en place une adhésion en ligne. Il propose également que la fiche d'inscription contienne une incitation à adhérer sous la forme d'une question...

Marie Ernst propose que sur le site, au moment de l'inscription de l'atelier, l'adhésion soit le choix par défaut, qu'il faudrait décocher.

Muriel Jacquier s'interroge sur l'intérêt d'une adhésion pour les élèves.

Aviva Szpirglas souhaite s'interroger plus largement sur l'intérêt d'adhérer.

Martine Janvier rappelle que de nombreux enseignants animent leurs ateliers bénévolement. Ils doivent pouvoir ne pas adhérer.

Nicolas Vanlancker relit le texte d'orientation modifié au cours du débat :

« L'association MATH.en.JEANS vit actuellement une nouvelle phase de son histoire : poursuite de son expansion à un rythme important, phase de reconnaissance institutionnelle non négligeable, difficulté à renouveler les lieux de congrès, nécessité de renouveler les équipes militantes.

L'assemblée générale, lieu de discussion et de réflexion de l'association, souhaite se donner les 2 priorités suivantes pour les prochaines années.

- *Structurer et solidifier l'échelon régional*
- *Mieux aider et accompagner les enseignants et chercheurs impliqués dans l'action*

I Structurer et solidifier l'échelon régional

Il est nécessaire de renforcer les équipes de zone en intégrant pour chacune d'entre elle 1 ou 2 coordinateurs, 1 chercheur, 1 chargé des finances...

L'un d'entre eux sera le référent avec le bureau/CA. Il s'agit que le coordonnateur ne soit pas seulement la courroie de transmission des informations mais prenne une vraie part aux décisions, orientations...

Chaque zone organise une réunion annuelle regroupant les différents enseignants, chercheurs, partenaires locaux avec accompagnement par l'association si nécessaire. Ceci devant permettre de structurer la communauté MATH.en.JEANS au sein de la zone.

Chaque zone est responsable de l'organisation de son congrès.

Il est nécessaire de redéfinir les zones.

II Mieux aider et accompagner les enseignants et chercheurs impliqués dans l'action

Les réunions régulières au sein d'une zone seront un premier pas vers la mise en place de cette communauté MATH.en.JEANS.

Les actions de formation (plan académique de formation, maisons pour la science, universités d'été, déplacements des membres de l'association sur sollicitation...) doivent être développées.

L'intérêt pour l'enseignant de pratiquer MATH.en.JEANS doit être rappelé :

- *rapport aux élèves modifié*
- *rapport au savoir modifié*
- *possibilité de faire des maths*
- *action de formation*

L'intérêt pour le chercheur de pratiquer MATH.en.JEANS doit être mis en évidence et mieux défini.

Dans le même esprit que d'autres associations partenaires, les cadres dirigeants de l'association doivent être régulièrement renouvelés afin d'augmenter l'implication et la dynamique. Une réflexion sur la réécriture des statuts doit être engagée dans ce sens (limiter le nombre de mandats au CA/bureau/autre) »

Cette motion est soumise aux votes et adoptée (24 voix pour, 3 abstentions)

Claude Parreau explique son abstention : elle considère le texte insuffisamment discuté pour être adopté.

V Questions diverses

Il est proposé de rendre les membres du comité scientifique membres d'honneur de l'association, pendant la durée de leur participation au comité.

Adopté à l'unanimité (27 voix pour).

Compte rendu par Nicolas Vanlancker